

Le Plessis-Feu-Aussoux

Le nom insolite de ce village remonte au XII^e siècle lorsqu'il était le fief du seigneur Ansoldus. Il était alors protégé par une enceinte formée de pieux de bois entrelacés intitulée Plessio. Après le décès du seigneur, le terme « Feu » s'ajouta ; Plessio se transforma en Plessis et Ansoldus en Aussoux. Les habitants sont ainsi appelés les Plessis-ansoldiens.

Comme beaucoup de villages briards, sa propriété fut disputée entre les seigneurs du royaume de France et ceux du Comté de Champagne, jusqu'à ce que Philippe Le Bel impose son autorité royale sur le domaine.

Au plan patrimonial, l'église présente un intérêt indéniable par sa proximité avec le mur initial de l'enceinte seigneuriale et par différents éléments (vierge à l'enfant, retable du maître-autel, grille de communion) qui furent classés au titre de monuments historiques.

Ont résidé au village, le claveciniste Jacques Champion de Chambonnières (1601-1672), ami des Couperin qu'il introduira à la cour de Louis XIV, ainsi que Jean Commère (1920-1986), peintre coloriste et dessinateur virtuose, dont certaines œuvres sont inspirées des paysages briards.



Le lavoir au Plessis - Photo PB®

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Voir carte IGN n° 25150

Départ
Église de Le Plessis-Feu-Aussoux
GPS : Lat. Long. : 48.7155, 3.0335
UTM : 31U 0502458 5395814

Accès : Le Plessis-Feu-Aussoux, à 45km au nord-est de Melun par la N 36, la N 4 et la D 112E

Informations pratiques :

Transports en commun : Bus Transdev, ligne 28A (La Chapelle-Iger / Coulommiers) ; Seine & Marne Express à Touquin Chambres d'hôtes et gîte au Plessis-Feu-Aussoux
Dénivelés : total : 127m, min. : 88m, max. : 174m

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Autour du Plessis-Feu-Aussoux



Le Plessis : l'ancien monastère – Photo PB®

Dans la vallée de l'Yerres, découvrez les charmes d'un village jadis seigneurial, de ses hameaux, de ses fermes aux alentours et de ses paysages typiques de la Brie.



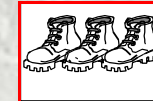
17,5 km



4 h 15



Vert

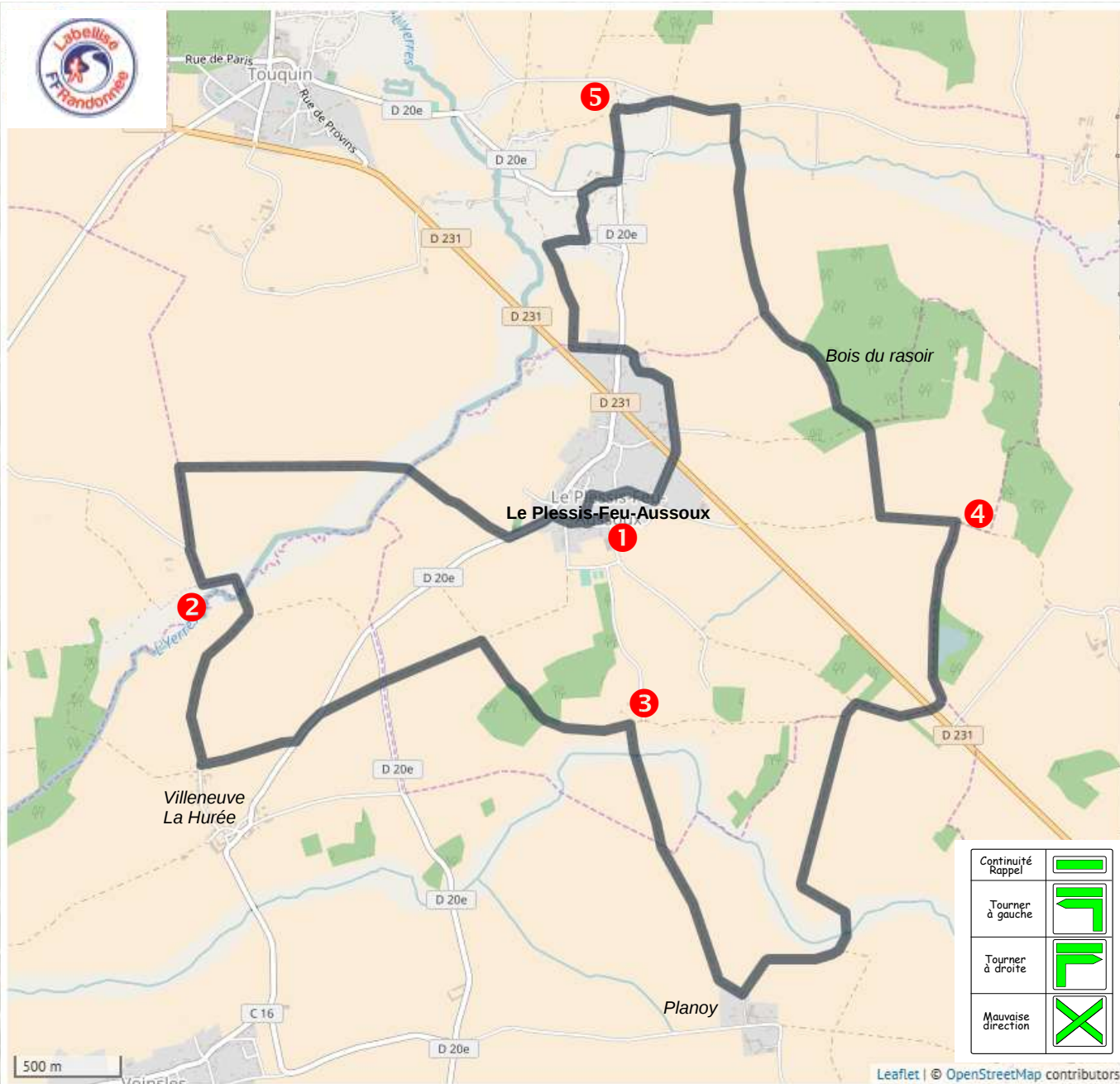


Difficile

Mise à jour - Juin 2025 -

Le Plessis-Feu-Aussoux

- 1 Dos à l'église, descendre la rue du même nom puis la D112E. Après le cimetière, dévaler le chemin à droite (à droite l'ancien lavoir alimenté par une source). Franchir la passerelle de bois sur l'Yerres. Monter puis, par le 2ème chemin à gauche, descendre vers la rivière, en empruntant sur quelques mètres la route desservant la ferme à droite.
- 2 Tourner à gauche. Le chemin vire à droite, franchit la rivière. Laisser le chemin de droite puis celui de gauche. A l'entrée de Villeneuve-la-Hurée. Monter par le chemin à gauche, la route à gauche sur 200 m et le chemin à droite. Il coupe la D112E. Descendre par le chemin à droite, traverser le bois.
- 3 Virer dans le 2ème chemin de droite, passer le pont sur le ru de la Visandre et monter vers la ferme de Planoy. Dévaler le chemin à gauche, franchir de nouveau le ru pour grimper vers le bois. Bifurquer 2 fois à droite, couper la D231 et longer le bosquet cernant un bassin.
- 4 S'engager à gauche dans le chemin, à droite dans le suivant. Passer le chemin de droite, traverser le croisement en entrant dans le bois, et laisser à droite la route forestière. Le chemin sort du bois pour le longer puis quitte l'orée en descendant. Laisser les 2 chemins de gauche puis celui de droite, en couper un autre, franchir le ru. Tourner à gauche dans la route. 20 m après la route à droite, suivre le chemin du même côté qui traverse la ferme Gouvert.
- 5 Descendre par le chemin de gauche, traverser le ru. Grimper au hameau du Tau. Prendre la route à droite puis celle de gauche. Tourner à droite dans le chemin, à gauche dans le suivant. Au sortir du champ suivre à gauche, couper une route pour en suivre une autre qui devient chemin. Virer à droite, longer le terrain de camping, poursuivre par la rue. Elle traverse la D 231. Tourner à droite, rue de l'échelle, puis à gauche rue de la Fête, pour aboutir rue de l'église à proximité du lieu de départ.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 300 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 900 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".